

Zeitschrift: Schweizer Kunst = Art suisse = Arte svizzera = Swiss art

Herausgeber: Visarte Schweiz

Band: - (1920)

Heft: 5

Rubrik: Avis

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 07.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Assemblée des Délégués et Assemblée générale à Berthoud

les 3 et 4 juillet 1920

Ordre du jour:

1. Procès-verbal de la dernière Assemblée générale.
 2. Rapport annuel.
 3. Procès-verbal de l'Assemblée des Délégués.
 4. Rapport des comptes et rapport des réviseurs.
 5. Nomination de deux réviseurs et de deux suppléants.
 6. Cotisation annuelle.
 7. Budget.
 8. Nominations statutaires.
 9. Candidats.
 10. Commission fédérale des Beaux-Arts.
 11. Caisse de secours (assurance en cas de maladie).
 12. Rapport de la Commission Jeanneret.
 13. Expositions à l'étranger.
 14. Droit de reproduction etc. (Section de Berne).
 15. Divers.
- NB. Voir le programme détaillé au prochain numéro.

Avis.

Le nouveau secrétaire soussigné, successeur de M. le Dr. Keiser démissionnaire, assume avec le présent numéro la rédaction de l'Art Suisse et le Secrétariat central et prie les membres de la Société de bien vouloir lui adresser désormais toutes les communications concernant le journal, les changements d'adresses et les affaires du secrétariat. Clôture de la rédaction: le 20 du mois précédent.

R. W. Huber, Zeltweg 9, Zurich.

COMMUNICATIONS DES SECTIONS

Section de Paris. Galerie Manoury: 4^{ème} Exposition de l'Association des Artistes Suisses à Paris. — Galerie Devambez: Exposition Régnault Sarasin.

La section de Paris a ouvert le 17 avril son exposition annuelle qui s'annonce comme un grand succès avec les artistes suisses de Paris à la Galerie Manoury. Le jour du vernissage une nombreuse foule se pressait dans la salle coquettement ammenagée et admirait les nombreux envois de nos artistes suisses.

On remarquait tout spécialement un buste par Reymond de Broutelles, des marbres de Biberstein et Sandoz, et des bois sculptés par Bucher et Waldmann.